

Jean-Baptiste André Godin à Émile Hugues, 16 août 1883

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Hugues, 16 août 1883, 1883-08-16

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 11/08/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51301>

Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)

Collation1 p. (328v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 août 1883](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Hugues, Émile \(1844-1919\)](#)

Lieu de destination Saint-Quentin (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Émile Hugues a proposé le 22 juillet à Godin de devenir membre de la Société industrielle de Saint-Quentin : Godin lui demande quelles sont les conditions attachées à cette qualité et s'il souhaite qu'il offre ses ouvrages à la Société.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Information](#), [Livres](#)

Personnes citées [Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Grise 16 aout 63

88
88

Amandier,

Par notre lettre du 22 juil-
let, vous me faites l'honneur de
me proposer d'entrer dans la
Société industrielle de St Gervais et
de Châlon. En quoi consistent
donc les formalités à remplir?
Car s'il s'agit de payer une
cotisation, il me semble
bien que chaque année notre
société fait toucher ici ce que
je devrais comme membre?

Je pourrais faire don à
votre société des ouvrages
que j'ai publiés, mais nous

pourraient voir par celui
que nous avons bien voulu
demander à la librairie de
l'Amédicité s'il y aurait
utilité à le faire.

Veuillez me répondre
et j'agirai en conséquence.

Agitez je vous prie,
Monseigneur l'assurance de
ma considération distinguée.

Georges J.

Monsieur M. G. Léonard